

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2005

La huitième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le mardi 24 mai 2005 à 18h15 dans les locaux du Grenier d'Abondance (Opéra du Rhin) à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé les nombreuses personnalités empêchées, en particulier les présidents des trois collectivités, représentés, plusieurs parlementaires, maires, autres élus et autres membres de l'Association, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié le directeur général, Nicolas Snowman, et le directeur administratif, Lucien Collinet, et leurs collaborateurs d'avoir bien voulu accueillir, avec une chaleur particulière, dans ses murs l'Association pour y tenir son assemblée générale 2005. L'Association a pu ainsi respecter une fois de plus la tradition qui consiste à se réunir dans un lieu qui a particulièrement compté pour Marcel Rudloff. En effet, chacun sait combien notre Ami était attaché à l'Opéra du Rhin, ce que n'avait d'ailleurs pas manqué de rappeler Lucien Collinet à l'occasion de la visite commentée du site dont ont pu bénéficier les participants, sous sa conduite.

Rappelant à l'assemblée qu'il y a lieu d'associer dorénavant à la mémoire de Marcel, celle de son épouse Marguerite Rudloff, décédée il y a un peu plus d'un an, le Président a demandé à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement pour le couple Rudloff, mais également pour tous les défunts du Conseil d'administration qui ont organisé cette assemblée générale, en particulier Yvonne Knorr qui se dévoue sans compter, et René Géronimus. Il félicite Jeanne Maurer, présente, nommée dans l'Ordre national du mérite.

Après avoir constaté que l'assemblée générale était régulièrement constituée (45 membres présents et 53 ayant donné procuration), le président déclara ouverte l'assemblée générale et proposa tout d'abord l'approbation du Procès verbal de l'assemblée générale 2004 (réunie le 5 juin 2004 dans les locaux du Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg) qui avait été adressé à l'ensemble des membres de l'Association. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité. Le président fit ensuite lecteur du rapport de gestion ci-après, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2004 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours, pour évoquer les activités de ces derniers mois et les perspectives de l'Association.

Revenons donc tout d'abord sur 2004, la huitième année depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée, une fois de plus, et ceci pour la septième fois, par la remise du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le vendredi 7 mai, au Professeur strasbourgeois, Pierre Karli. La cérémonie a de nouveau eu lieu dans le cadre très symbolique de la grande salle d'audience du Palais des droits de l'Homme qui avait été mis une nouvelle fois à notre disposition par la Cour Européenne et que nous avons été obligé de déserté en 2003 pour les salons de l'Hôtel de ville de Strasbourg, place Broglie.

Universitaire et sommité scientifique de réputation mondiale, érudit, humaniste et personnage très attachant, Pierre Karli est un authentique Alsacien, ce qui constitue pour nous tous une satisfaction toute particulière,

et la réponse à une longue attente de la part de nos sympathisants. Par ses travaux, son engagement, ses actes et ses convictions dont il nous a donné une belle synthèse lors de son inoubliable discours de remerciements, il a été un lauréat idéal et exceptionnel du Prix de la Tolérance, lui qui, de plus, connaissait très bien Marcel Rudloff. La cérémonie aura été, une fois de plus, j'ose le dire, une très belle réussite, autant par la grande affluence que par sa qualité, rehaussée par la formidable prestation du quatuor Danielli, détecté une fois de plus par notre membre, spécialiste en la matière, notre ami Louis Oster. Nous lui disons notre reconnaissance de même qu'à Jean-Marc Bischoff, président du jury qui a bien voulu une fois encore accepter le travail de sélection très important en amont de la cérémonie.

La remise du Prix Marcel Rudloff reste le moment fort de la vie de l'Association. C'est aussi la manifestation sur laquelle nous concentrons pour l'instant l'essentiel de notre budget qui, comme notre trésorier nous le rappellera plus loin, provient principalement de vos cotisations, mais aussi des subventions des trois collectivités. C'est l'occasion, pour moi, de dire, en votre nom à tous, notre reconnaissance au Conseil Régional et à son Président Adrien Zeller, au Conseil Général du Bas-Rhin et à son Président Philippe Richert, et à la Ville de Strasbourg, au Maire Fabienne Keller et au Maire-délégué, Président de la CUS, Robert Grossmann.

A noter que grâce à ces aides renouvelées et à la bonne utilisation que nous en faisons, l'année 2004 aura été exceptionnellement riche en événements. En effet, il y a lieu de parler aussi du Prix spécial pour les lycées et collèges d'Alsace de l'hommage à Jeanne Maurer, et du premier colloque de l'Association.

Les « Prix jeunes », reconduits avec l'aide du Rectorat, ont été organisés pour la troisième fois. Sélectionnés par un jury désigné par le Recteur, trois classes ont donc été récompensées le 24 juin 2004, à l'occasion d'une sympathique réunion présidée par le Recteur Gérald Chaix : il s'agissait de groupes d'élèves du Collège de La Souffel de Pfulgiesheim, récompensé avec l'aide du Conseil général du Bas-Rhin, et des Lycées Marc Bloch de Bischheim et Blaise Pascal de Colmar, distingués avec l'aide du Conseil Régional d'Alsace. Merci aux présidents Adrien Zeller et Philippe Richert de nous appuyer aussi sur ce dossier.

Auparavant nous nous étions réunis, à l'occasion de notre assemblée générale 2004, le samedi 6 juin pour rendre un hommage exceptionnel à Jeanne Maurer. Cet acte tenait à cœur à beaucoup de membres de notre Association qui souhaitait honorer ce modèle de dévouement et de respect pour le prochain. Un moment d'émotion et de grande sympathie, marqué par le témoignage de notre collègue Annick de Montgolfier qui s'était aussi exprimée en sa qualité de conseillère municipale, et la présence de Yvonne Knorr qui a partagé beaucoup de combats avec Jeanne Maurer.

Un autre moment fort de l'année 2004 aura été notre premier colloque « Tolérance, Violence, Regards croisés ». Une très grande réussite grâce à l'engagement personnel très fort de notre collègue, Albert Hamm, qui a souhaité aller jusqu'au bout de ce projet qui était encore né par la volonté de Marguerite à qui nous l'avons d'ailleurs dédié. Vraiment merci à Albert Hamm d'avoir marqué avec cet événement un tournant dans la vie de notre Association. Plus de 70 participants le premier jour et 45 le deuxième ont pu écouter des interventions de très grande qualité (avec en particulier celles de deux de nos lauréats : le Père Elias Chacour, venu spécialement de Palestine, et Pierre Karli) et participer à des débats fort instructifs. Je dois associer à nos remerciements les deux collectivités qui nous ont assistés : le Conseil général (il nous a reçu dans ses locaux et offert la réception d'ouverture) et la Ville (elle nous a offert la réception de clôture à l'Art Café), ainsi que le petit groupe de travail qui entourait Albert, notamment Geneviève Rudloff, Corinne Bury et Jean-Dominique Marco. Notre seul souhait est qu'ils acceptent de recommencer.

La revue de presse qui vous a été distribuée à l'entrée de cette salle vous donnera un aperçu de quelques autres moments plus mineurs de la vie de notre association. On notera en particulier la rencontre avec la jeune Nadia Ramaka que nous avons nommée membre d'honneur de notre Association.

De plus, et conformément à la tradition, nous étions présents, Yvonne Knorr et moi-même, avec les enfants Rudloff, aux côtés de Fabienne Keller, Maire et du Président du Conseil régional, Adrien Zeller, le 1^{er} novembre dernier, pour nous recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de nos amis Marcel et Marguerite.

Par ailleurs, nous avons mis en place un site internet consacré à notre Association et à Marcel Rudloff. Ce site réalisé et géré par la société SDV-Plurimédia est maintenant pleinement opérationnel à l'adresse www.marcel-rudloff-tolerance.com. Il est aussi la mémoire de notre Association ; je vous invite à la consulter comme le font déjà en moyenne une soixante de personnes par mois. Vous y trouverez des documents, des informations pratiques, des photos, des témoignages et des images, notamment le film « Marcel Rudloff... témoignages ».

Sans trop empiéter sur ce qui sera le rapport d'activité de notre assemblée générale 2006, mais compte-tenu du fait que nous sommes déjà bien avancés dans cette année, je voudrais dire quelques mots rapides sur l'événement majeur de ce début d'année, c'est-à-dire la remise du 8^{ème} Prix de la tolérance, le vendredi 11 mars, à l'Association « Reporters sans frontières », représentée par Daniel Junqua. C'est Jean-Marc Bischoff, Président du jury, qui a justifié le choix du jury et présenté le lauréat.

Comme tous les ans, je veux évoquer l'assiduité exemplaire du Conseil d'administration qui fait du bon travail. En effet, au cours de l'année 2004, notre Conseil d'administration s'est réuni 6 fois : le 26 janvier, le 13 février, le 29 mars, le 6 septembre, le 14 octobre et le 3 décembre, avec en moyenne une douzaine de personnes présentes, ce qui est remarquable et montre bien le sérieux de cette association, confirmé par la très forte participation à l'Assemblée générale 2004 qui s'était tenue le 5 juin dernier au Musée d'Art Moderne et Contemporain.

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration a également procédé au renouvellement des membres du bureau, sans changement. Parmi ces membres, il en est quelques uns qui donnent beaucoup de leur temps à l'Association et qui méritent notre profonde reconnaissance ; en tout premier lieu ceci s'adresse à Yvonne Knorr qui cumule, avec un très grand dévouement, à la hauteur de sa fidélité à Marcel Rudloff, les fonctions de secrétaire et de trésorière-adjointe. Véritable « pilier » de notre association, toujours disponible pour remplir les tâches les plus diverses, des plus nobles aux plus ingrates. Comme elle ne peut désormais plus compter sur Marguerite, elle est souvent aidée par son époux, que nous associons à nos remerciements. Notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont le concours nous est très précieux, à Jean-Marc Bischoff, efficace Président du Jury du Prix de la Tolérance, et à Louis Oster, généreux impresario de tous nos épisodes musicaux. Merci aussi à nos dévoués révisseurs qui vont une nouvelle fois prononcer leur sentence tout à l'heure, avant - je le souhaite - d'accepter de reconduire leur mandat.

Au moment des remerciements, il me faut évoquer, une fois encore, le Conseil régional d'Alsace qui nous accueille régulièrement dans ses locaux et qui nous rend d'incalculables services tout au long de l'année ; sa fidélité à la mémoire de son ancien président mérite notre profond respect. Nous savons que nous le devons d'abord à Adrien Zeller.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles j'ajoute volontiers mon assistante, Eliane, et quelques aides discrètes, nous permettent de réduire au strict minimum nos frais de gestion et d'administration, et donc d'utiliser de manière optimale pour nos seules activités les généreuses subventions et vos cotisations.

Notre Association me paraît exemplaire de ce point de vue, ce qui est normal eu égard à notre objet, c'est-à-dire perpétuer le souvenir de Marcel Rudloff et surtout œuvrer pour promouvoir les idées et les valeurs qui lui étaient chères. C'est notre fierté. Puisse notre action se poursuivre longtemps grâce à la motivation renouvelée des membres cotisants de l'association ; ils étaient 160 l'année dernière, 155 en

2003, 152 en 2002, 173 e, 2001, 158 en 2000, 182 en 1999 et 144 en 1998 ; pour 2005, nous avons déjà 133 cotisants au 1^{er} avril. Comme vous pouvez le constater un effectif stable malgré le temps qui passe. C'est encourageant pour nous tous.

2. Rapport financier.

Le trésorier, de l'Association, René Géronimus, présente ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

A. Compte d'exploitation 2004

Les recettes de l'année 2004 atteignent 17.336,63 € contre 18.943 € en 2003 ; cette légère diminution n'est qu'apparente, car en 2003 nous avons perçu deux annuités de la Ville de Strasbourg.

Décomposition de ces recettes :

- cotisations et dons d'un total de 6.223 € contre un montant quasi identique en 2003, soit 6.224,50 € ; ces cotisations ont été versées par 157 membres cotisants contre 147 l'année précédente.
- subventions des 3 collectivités publiques pour un total de 10.670€ (y compris une subvention spéciale du Conseil Général pour le Prix Jeunes) comparés à 12.200€ en 2003 (comportant deux annuités de la Ville).
- produits financiers de 443,63 € contre 518,54 € l'an dernier.

A ces recettes, il faut ajouter comme d'habitude les provisions pour dépenses prévues en 2004 de 21.500 €.

Les recettes totales de l'exercice 2004 figurant au compte d'exploitation atteignent donc 38.836,63 € contre 37.943,04 € l'année précédente.

Les dépenses pour 2004 atteignent 22.568,78 € contre 16.116,25 € en 2003. Cette augmentation provient de certaines dépenses à caractère exceptionnel telles que les cassettes « Hommage à Marcel Rudloff » avec les frais d'expédition pour 2.700 €, la création d'un site internet pour 2.240 €, l'achat de quatre trophées de Freddy Ruhlmann pour 2.134 € ou encore les frais de l'hommage rendu à Jeanne Maurer pour 2.600 €. Il est proposé de provisionner les principaux postes, à savoir :

- 8000 € pour le Prix de la Tolérance
- 2000 € pour les Prix Jeunes
- 5.000 € pour les actions diverses
- 1.000 € pour la communication et les relations publiques.

B. Bilan au 31 décembre 2004

Fin 2004, le fonds de réserve de notre association atteignait 17.029,87€ alors que nos disponibilités à cette date se montaient à 33.029,87 €, se décomposant en 27.092,93 € Sicav de la Société Générale, et un avoir en compte bancaire de 5.935,94 €.

Compte d'exploitation - Exercice 2004

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
	4

<u>DEPENSES TOTALES</u> :	22.568,78	<u>COTISATIONS</u> :	6.223,00
<i>dont :</i>			
<i>Prix de la Tolérance</i>	6.619,00		
<i>Colloque 2004</i>	4.538,00		
<u>PROVISIONS</u> :	16.000,00	<u>SUBVENTIONS</u> :	10.670,00
- Prix de la tolérance 2005 :	8.000,00	- Ville de Strasbourg	3.050,00
- Prix Jeunes	2.000,00	- Conseil Régional	3.050,00
- Actions diverses	5.000,00	- Conseil Général du Bas-Rhin	4.570,00
- Communication, Relations publiques et administratives	1.000,00		
		Produits financiers :	443,63
		Reprise provisions 2003 :	21.500,00
Excédent de gestion	267,85		
TOTAL	38.836,63	TOTAL	38.836,63

Bilan au 31 décembre 2004

Actif (€)		Passif (€)	
Solde du compte bancaire au 31.12.2004 :	5.936,94	Fonds de réserve au 31/12/03 :	16.762,02
5,153 Sogemonevalor à 5.257,70	27.092,93	Excédent de gestion 2004 :	267,85
<u>Total des disponibilités</u>	33.029,87	<u>Fonds de Réserve au 31/12/2004</u>	17.029,87
		<u>Provisions</u> :	16.000,00
		- Prix de la Tolérance :	8000 €
		- Prix Jeunes :	2000 €
		- Actions diverses :	5000 €
		- Communication et relations publiques	1000 €
TOTAL	33.029,87	TOTAL	33.029,87

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, lu par Bernard ROEMER, l'Assemblée approuve les comptes présentés et

donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes, les deux titulaires en titre, Bernard Scharly et Jean-Bernard Roemer qui acceptent. Le Président les félicite et les remercie très chaleureusement pour leur disponibilité et leur dévouement à l'Association.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture de la liste des administrateurs candidats au renouvellement de leur mandat et lance un appel à des candidatures nouvelles. Sont réélus à l'unanimité : Jean-Paul Brion, Daniel Hoeffel, Annick de Montgolfier, André Pomarat, Roland Ries, Geneviève Rudloff et Bernard Vogler.

5. Montant des cotisations.

Compte tenu de la situation financière saine de l'Association, le Conseil d'administration propose de maintenir pour 2006 les cotisations aux montants actuellement en vigueur : 32 € pour les membres actifs, 80 € pour les associations et organismes divers, 100 € pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. A noter que ces montants sont restés pratiquement au même niveau depuis la création de l'Association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Divers.

Jean-Marc Bischoff informe l'Association que le « Prix Jeunes » a généré plusieurs dossiers qui seront examinés par le jury le 10 juin. Albert Hamm de son côté annonce que les autres du colloque sont en cours d'élaboration.

Avant de conclure, le Président propose aux représentants de la Ville et du Conseil général de prendre la parole.

Jean-Philippe Maurer, s'exprimant au nom de Philippe Richert, rendit hommage à l'Association pour son important travail de mémoire et son action en faveur de l'esprit de tolérance. Il insiste sur le sérieux des activités et l'implication des membres : « je connais des associations beaucoup plus grandes, mais avec une assiduité et une présence nettement moindres ». Il encouragea notamment l'Association à persévérer dans son action au niveau des collègues et à pérenniser le colloque qui est « un lieu de réflexion et de proposition indispensable ». Il évoqua aussi sa participation aux rencontres du 50^{ème} anniversaire de l'APEPA où un vibrant hommage venait d'être rendu à Marcel Rudloff.

Pour sa part, Annick de Montgolfier félicita l'Association pour la « manière dont elle est conduite », sachant allier « l'utile à l'agréable et au convivial ». Et d'ajouter : « dans un monde de plus en plus intolérant, révéler un peu plus qui était Marcel Rudloff et les valeurs qu'il prodiguait est un acte aussi juste et qu'utile ».

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.